



Le 28/07/2026 - Communiqué mail - Auteur : Nîmes Métropole | Temps de lecture : +/- 2 minutes

Le cadereau d'Uzès entre en service : une protection renforcée pour 34 000 habitants et 12 000 emplois

Mardi 28 juillet 2026 - Nîmes Métropole. Dans le cadre du PAPI 3 (2022-2028) porté par l'EPTB Vistre-Vistrenque, l'Agglomération de Nîmes Métropole annonce la mise en service du cadereau d'Uzès et de l'ouvrage Confluence destinés à renforcer la protection contre les inondations pour environ 34 000 habitants et 12 000 emplois en zone urbaine dense.

Un ouvrage structurant et d'envergure

Le projet d'aménagement des cadereaux d'Uzès et des Limites constitue l'une des opérations majeures du PAPI 3 Vistre (2022-2028), programme de prévention des inondations engagé sur le territoire nîmois. Son objectif est de protéger durablement les habitants et activités économiques exposés aux crues torrentielles qui frappent régulièrement la ville de Nîmes lors des épisodes méditerranéens.

Les deux cadereaux, Uzès et Limites, traversent des secteurs fortement urbanisés de Nîmes. À eux seuls, ils concernent environ 34 000 habitants et 12 000 emplois, soit près d'un tiers des enjeux urbains de la commune.

Le principal objectif de ces ouvrages est de multiplier par dix la capacité d'écoulement des eaux sous la ville, en faisant passer le débit hydraulique de 8 m³/s à 80 m³/s. Ce niveau de protection a été défini à partir d'un événement de référence comparable aux fortes pluies du 8 septembre 2005.

Une mise en service rassurante

La mise en service concerne le cadereau d'Uzès ainsi que l'ouvrage Confluence qui se situe dans la continuité de ce cadereau.

Long de 1 180 m, le cadereau d'Uzès, récemment orné de belles fresques à son entonnement au puits Van Dyck en amont ([voir la vidéo](#)), jusqu'à l'ouvrage « Confluence » situé derrière la station essence de la rue Pierre Semard, en aval. « Ces deux ouvrages permettent d'améliorer l'écoulement des eaux en multipliant par 10 la capacité d'écoulement et diminuant ainsi les risques de ruissellements et d'inondations lors des fortes précipitations et des épisodes méditerranéens » précise Vincent Bouget, président de Nîmes Métropole et Maire de Nîmes.

Courant 2027, le cadereau des Limites sera également raccordé à l'ouvrage « Confluence » pour atteindre le niveau de protection fixé pour ce cadereau.

Des ouvrages de qualité

Ce projet, dont le coût global s'élève à près de 51 M€ HT, s'inscrit dans la continuité des aménagements entrepris depuis plusieurs années.

En effet, ce programme s'inscrit dans la continuité de plus de vingt ans d'investissements contre les inondations à Nîmes. Plus de 45 millions d'euros avaient déjà été consacrés aux premiers aménagements du cadereau d'Uzès avant le lancement du PAPI 3.

En résumé, les cadereaux d'Uzès et des Limites sont aujourd'hui l'un des plus importants chantiers hydrauliques sur le Sud de France. « Il vise à réduire fortement le risque d'inondation dans l'Est et le centre de Nîmes, à sécuriser des dizaines de milliers d'habitants et à renforcer la résilience de la ville et du territoire face à des épisodes météorologiques appelés à devenir plus intenses avec le changement climatique » concluent Vincent Bouget, président de Nîmes Métropole et Maire de Nîmes et Bernard Clément, vice-président délégué au service public de l'eau, la gestion des milieux aquatiques et la lutte contre les inondations.

Supports à disposition :

- [Vidéo 1](#)
- [Vidéo 2](#)
- [Vidéo 3](#)
- [Vidéo 4](#)
- [Vidéo 5](#)
- [Lien vidéo graff entonnement cadereau Uzès](#)

VOS CONTACTS

Nîmes Métropole

Tom Roussel

Directeur adjoint de la communication

06 63 63 11 39

tom.roussel@nimes-metropole.fr